



CONSULAT GENERAL DE FRANCE A MIAMI

BRICKELL ARCH - SUITE 1050
1395 BRICKELL AVE – MIAMI, FL 33131
Téléphone : (305) 403-4172

le 31/10/2019

Objet : PROCES VERBAL DE LA 2EME CONSEIL CONSULAIRE DES BOURSES SCOLAIRES 2019/2020

La séance plénière du Conseil Consulaire s'est tenue le 28/10/2019 à l'adresse suivante : dans les locaux du Consulat

Participants :

Etaient présents :

Membres de droit :

M. Laurent GALLISSOT, consul général, président du conseil consulaire
M. Xavier CAPDEVIELLE, conseiller consulaire, vice-président du conseil consulaire
Mme Nicole HIRSH, conseillère consulaire
M. Franck BONDRILLE, conseiller consulaire
M. Jacques BRION, conseiller consulaire

Membres désignés :

Mme Claire FRANCOULON, représentante de l'association Français du monde-ADFE à Miami
M. Jean-Jacques GARNIER, attaché de coopération et d'action culturelle
M. Roger PARDO, représentant de l'Union des Français de l'étranger (UFE)
M. Pierre-Jean PICOT, comptable représentant l'école franco-américaine de Miami (EFAM)
M. Antonio RODRIGUES, directeur du lycée franco-américain d'Hollywood (LFA)

Experts :

Mme Sophie BLACHET, présidente de l'association « Miami Accueil »
Mme Corinthia BOLIGAN, agent CAD en charge des bourses scolaires
Mme Pascale GARCIA, chargée des affaires sociales et des bourses scolaires
Mme Sandra POULIQUEN, consule adjointe, chef de chancellerie

Absents excusés :

Mme Lena McLORIN-SALVANT, directrice de l'école franco-américaine de Miami (EFAM)
représentée par M. Pierre-Jean PICOT
M. Willy LE BIHAN, chef d'établissement de la French American School of Tampa Bay (FASTB)

Le conseil consulaire se réunit au Consulat à 14h00.

Mme Pascale GARCIA, agent en charge des affaires sociales et des bourses scolaires au Consulat, est proposée en tant que secrétaire de la réunion.

Le président du conseil consulaire constate que le quorum est atteint et rappelle la confidentialité des débats.

L'ordre de la réunion est le suivant :

- 1) Récapitulatif de la campagne 2018/2019
- 2) Enveloppe de la campagne 2019/2020
- 3) Barèmes 2019/2020
- 4) Enveloppe de la campagne au titre des travaux du CCB2 2019/2020
- 5) Demandes de bourses déposées ou révisées en CCB2 pour l'année 2019/2020

Les membres du CCB2 ont été informés que les besoins du poste sont inférieurs à l'enveloppe fixée par l'AEFE pour la campagne des bourses.

1 – Récapitulatif de la campagne 2018/2019

Nombre de demandes de bourses : 21
Nombre de bourses accordées : 18
Montants des dossiers recevables : 161 572.90 €, soit \$190 085.76
Crédits accordés : 159 933.39 €, soit \$185 969.06
(taux de chancellerie du 16 septembre 2017 : 0,85)

2 – Enveloppe de la campagne 2019/2020

Récapitulatif du CCB1 :

Nombre de dossiers déposés (un dossier = un enfant) = 19
 dont recevables = 13
 dont proposés à l'ajournement = 6 (dont 5 dossiers pour l'école de Tampa)
Montant des dossiers recevables = 139 544.96 euros, soit \$162 261.18

L'enveloppe limitative pour les travaux du CCB2 après dialogue de gestion représente **\$197 674.42, soit 170 000 €** et le montant des besoins du poste pour la campagne s'élève à \$189 477.08, soit 162 950.29 €.

Les travaux de l'instance doivent s'inscrire dans le strict respect de cette enveloppe.

3 - Barèmes 2019/2020

2.1 Points de charge :

En déduction :

- CHA Charges sociales (« social security », « medicare », assurance médicale)
- IMP Impôts sur le revenu uniquement
- PAD Pension alimentaire due

En avantage :

- LOF Logement gratuit mis à disposition par l'employeur, et désormais par une personne privée (membre de la famille, tiers)
- VOI Voiture de fonction
- PAR Pension alimentaire à recevoir
- IMM Revenus mobiliers / immobiliers bruts perçus
- NAT Avantages en nature

2.2 Frais de scolarité (Fs)

Concernant les mesures de plafonnement des tarifs scolaires réels (S) des établissements pour la campagne 2019/2020, ceux-ci ne seront pas revalorisés de l'inflation et ne seront donc pas soumis aux mesures de plafonnement, étant inférieurs à 16 000 \$.

Lycée Franco-américain d'Hollywood (LFA)

	2018/2019	2019/2020
Frais de scolarité (S)		
Préélémentaire	10 500 (11 550 PE2)	10 500 (11 550 PE2)
Elémentaire	12 075	12 075
Collège (6 ^{ème}) – Dérogation demandée		12 075
Frais parascolaires		
Demi-pension (D)	1 080	1 080
Entretien (E) : PE	250 (350 PE2)	250 (350 PE2)
Elémentaire	350	350
Collège (6 ^{ème})		350
Inscription annuelle (SA) : PE	200 (350 PE2)	200 (350 PE2)
Elémentaire	450	450
Collège (6 ^{ème})		450
1 ^{ère} Inscription (S1)	250	250

Abattement consenti : 10 % pour le deuxième enfant sur les frais de scolarité
(15% pour le 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} ...).

Ecole Franco-américaine de Miami (EFAM)

	2018/2019	2019/2020
Frais de scolarité (S)		
Préélémentaire	10 374	11 240
Elémentaire	10 984	12 025
Frais parascolaires		
Demi-pension (D)	920	1 000
Entretien (E)	465	465
1 ^{ère} Inscription (S1)	400	400
Inscription annuelle (SA)	665	740

Abattement consenti : 10 % pour le deuxième enfant sur les frais de scolarité (même chose pour le 3^{ème}, etc...).

French American School of Tampa Bay (FASTB)

La French-American School of Tampa Bay (FASTB) a ouvert ses portes l'an dernier, à l'initiative de M. et Mme LeBihan, déjà connus de l'AEFE pour l'école homologuée qu'ils dirigent dans le Maine. La FASTB est soutenue par la Mission laïque, et envisage de déposer un premier dossier de demande d'homologation de certains niveaux durant la prochaine année scolaire, espérant obtenir une homologation à compter de la rentrée scolaire de 2020.

	2019/2020
Frais de scolarité (S)	
Préélémentaire	11 500 (12 500 PE2)
Elémentaire	13 500
Collège	13 500
Lycée	15 500
Frais parascolaires	
Demi-pension (D)	1 080
Inscription annuelle (SA)	50
Inscriptions aux examens (BC, EF, BA)	
3 ^{ème}	142
1 ^{ère}	317
Terminale	317
CNED par classe	
Collège et Lycée	985

Pas d'abattement individuel consenti sur les frais de scolarité pour les familles nombreuses.

2.2 Nombre de parts de la famille (P)

Il est déterminé de la manière suivante :

- Parent d'une famille biparentale : 1 part
 - Parent d'une famille monoparentale : 1,5 part
 - Enfant à charge : 0,5 part
- Chaque enfant handicapé à charge bénéficie d'une demi-part supplémentaire.

Nb d'enfants	Famille Monoparentale	Famille Biparentale
1	2.00	2.50
2	2.50	3.00
3	3.00	3.50
4	3.50	4.00

2.3 Taux de chancellerie (Tx) :

Le taux de chancellerie du 16 septembre 2018, soit 0,86 euro / 1 dollar, est retenu pour le chiffrage de l'ensemble des propositions formulées au cours de la campagne 2019/2020.

2.4 Indice de parité de pouvoir d'achat (IPA):

Il s'élève à 98 pour Miami.

2.5 Taux d'inflation à Miami : 1,6 %

4 - Patrimoine

- Patrimoine immobilier : valeur acquise > 250 000 euros (soit 290 698 dollars)
- Patrimoine mobilier : > 100 000 euros (soit 116 279 dollars).

5 – Demandes de bourses déposées ou révisées en CCB2 pour l'année 2019/2020

Le conseil consulaire de bourses scolaires de seconde période (CCB2) a examiné les demandes de bourses au titre de l'année 2019/2020 par établissement, soit 1 nouvelle demande tardive et 8 demandes de révision dont 5 demandes pour l'établissement de Tampa Bay qui avaient été ajournées en CCB1 (une demande = 1 boursier) :

- 1 **Lycée Franco-Américain d'Hollywood (LFA)**
1 nouvelle demande

- 2 **Ecole Franco-Américaine de Miami (EFAM)**
3 demandes de révision (3 familles)

- 3 **French American School of Tampa Bay (FASTB)**
5 demandes de révision (3 familles)

* * * * *

Les dossiers et décisions individuelles feront l'objet, conformément aux instructions, d'un procès-verbal détaillé pour transmission à l'AEFE.

L'ordre du jour étant épuisé, le consul général, président du conseil consulaire :

rappelle la confidentialité des débats

demande aux membres du comité de laisser en salle de réunion les documents remis et les notes prises comportant des informations confidentielles sur la situation des familles

remercie les membres de leur participation à ce comité

et **lève** la séance à 15h00.